



PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007



Unir
nos forces



SOMMAIRE

<i>Mot du directeur général</i>	3
<i>Les fondements de notre plan stratégique</i>	4
<i>Notre énoncé de mission, vision, valeurs</i>	4
<i>Nos services</i>	5
<i>Nos clientèles</i>	6
<i>Nos principaux partenaires</i>	6
<i>Notre contexte</i>	7
<i>Nos enjeux</i>	9
<i>Notre contribution à la vision et aux orientations gouvernementales</i>	11
<i>Nos orientations stratégiques pour les deux prochaines années</i>	
<i>ORIENTATION A</i>	12
<i>ORIENTATION B</i>	13
<i>ORIENTATION C</i>	14
<i>Tableau synoptique du Plan stratégique 2005-2007</i>	15
<i>Informations complémentaires</i>	16

En 2001, notre organisation se dotait d'un premier plan stratégique triennal conformément à la Loi sur l'administration publique. Au cours de l'année 2004-2005, nous avons amorcé des travaux dans le cadre du deuxième cycle de planification qui nous ont mené à notre plan stratégique 2005-2007. Il traduit notre engagement à poursuivre les efforts investis en 2004-2005 pour **lutter contre la grande criminalité, améliorer nos services et optimiser la gestion de nos ressources**. Ce plan stratégique se veut la référence et l'instrument de cohésion de nos quelque 6 700 employés civils et policiers, au grand quartier général et dans les districts.

Les défis et enjeux de la sécurité publique sont d'une complexité croissante. La lutte contre la grande criminalité, une priorité gouvernementale en sécurité publique, rend plus que jamais incontournable le renforcement de nos partenariats à tous les niveaux. La criminalité à incidence fiscale, l'internationalisation du crime et l'émergence de nouvelles formes de criminalité, dont la cybercriminalité, exigent le développement de nouvelles expertises. C'est aussi par de nouveaux partenariats durables que se partageront de plus en plus les responsabilités dans la lutte contre la criminalité et dans le maintien de la sécurité publique dans les MRC. Nous sommes déjà fortement engagés dans cette voie.

Unir nos forces sera donc plus que jamais le dénominateur commun de toutes nos actions pour les deux prochaines années, qu'il s'agisse de développer de nouvelles alliances internes ou externes, locales ou internationales. C'est en mettant en commun les meilleures expertises que nous pourrons mieux faire face aux nombreux défis que posent la sécurité publique et l'amélioration continue de nos services.

Nous fournirons un meilleur soutien aux gestionnaires de premier niveau pour les aider à améliorer leur gestion quotidienne des opérations. Nous favoriserons le développement d'une culture de gestion axée sur la collégialité et le travail d'équipe. Nous évaluerons nos façons de faire actuelles et définirons des normes de qualité en nous inspirant des pratiques les plus performantes afin d'améliorer nos services. Nous nous donnerons les moyens d'être meilleurs dans toutes nos actions tout en maintenant le cap sur une rigoureuse gestion des finances publiques.

Le respect des personnes, l'ouverture, la rigueur et la transparence caractériseront nos façons d'être. L'amélioration et la mesure continue de notre performance guideront nos façons de faire.

Les dernières années ont grandement sollicité la capacité d'adaptation au changement de notre personnel. Les modifications importantes apportées à la Loi sur la police et les nouveaux paramètres introduits par la Loi sur l'administration publique ont donné lieu à de nombreuses transformations sur les plans opérationnel et administratif. Nous avons accueilli dans nos rangs plus d'un millier de policiers et employés civils issus de services policiers municipaux. Tous et toutes ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation malgré l'ampleur du défi.

Plus que jamais nous sommes ouverts à la mise en commun des connaissances, au travail en équipes multidisciplinaires, à l'interne comme à l'externe, avec nos collègues ou nos partenaires. Cette vitalité nouvelle aura, j'en suis convaincu, des retombées positives sur la qualité de nos services et sur l'amélioration du sentiment de sécurité de la population.

Normand Proulx

Unir
nos forces

Les **FONDEMENTS** de notre plan stratégique

Ce plan s'appuie sur les principes fondamentaux de notre organisation. Notre énoncé de mission, nos valeurs organisationnelles et notre vision d'avenir ont servi d'amorce à sa rédaction et contribueront à en assurer la mise en œuvre par notre personnel policier et civil.

Notre **ÉNONCÉ** de mission, vision, valeurs

Mission

La Sûreté du Québec, police nationale, concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec.

Vision

Grâce à la mobilisation et à l'expertise de ses membres policiers et civils, la Sûreté du Québec, en tant qu'organisation moderne et dynamique, vise à répondre aux plus hautes exigences de qualité et de service dans tous ses champs d'activité. Afin de mieux protéger les citoyens, la Sûreté du Québec place, au cœur de son action concertée, le respect de la loi et des droits fondamentaux des personnes.

Valeurs

Partagées par l'ensemble du personnel policier et civil de la Sûreté, quatre valeurs fondamentales viennent guider chacune de nos actions et de nos interventions.

Le **service** à la clientèle

Le **professionnalisme** dans l'application rigoureuse des règles de l'art dans toutes nos interventions.

Le **respect** de la dignité, des droits fondamentaux des personnes et des valeurs démocratiques et individuelles.

L'**intégrité** dans nos relations avec nos clients, partenaires et collègues ainsi que dans nos interventions auprès des citoyens.

Nos SERVICES

La Sûreté du Québec offre aux citoyens, aux autres organisations policières et à l'État, trois grandes catégories de services.

Services généraux

Ces services sont rendus sur le territoire de la Sûreté, c'est-à-dire en exclusivité auprès de 85 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents à une MRC totalisant 1 133 villes, municipalités et territoires, ainsi que sur les routes de juridiction provinciale, par les postes de MRC ou les postes autoroutiers. Il s'agit en fait des services de base, dits de niveau 1, selon la *Loi sur la police*.

Tous les services policiers fournissent ces services qui comprennent notamment la patrouille 24 heures sur 24, la réponse aux demandes d'aide des citoyens, l'application des lois, la prévention du crime, les activités de relations communautaires et la collaboration avec les intervenants locaux afin d'identifier et de résoudre les problèmes de sécurité publique.

Services spécialisés

Les services spécialisés de la Sûreté du Québec sont offerts sur l'ensemble du territoire québécois tant aux services policiers municipaux, qui doivent fournir des services de niveau 1 à 5 selon la taille de leur population, qu'à l'ensemble des unités de la Sûreté.

On trouve notamment dans cette catégorie, les enquêtes criminelles complexes, le soutien aux enquêtes et la prise en charge de situations d'urgence civiles et policières.

En vertu de la *Loi sur la police*, la Sûreté du Québec dispense de tels services lorsque les événements qui surviennent dans un territoire donné dépassent le niveau de responsabilité du service policier municipal ou de l'unité de la Sûreté. Elle fournit aussi de tels services, lorsque l'ampleur d'un événement exige son soutien.

Services nationaux

La Sûreté intervient lorsque surviennent des problèmes à grande échelle. Elle gère ainsi des enquêtes complexes d'envergure provinciale lors de situations majeures naturelles ou accidentelles de même que lors de manifestations d'importance.

De plus, elle coordonne certaines interventions policières qui touchent plus d'un service de police, notamment en matière de lutte contre le crime organisé. Elle assume un rôle de coordination lorsque plusieurs services de police sont appelés à intervenir ou encore, à l'extérieur du Québec lorsque l'intervention est réalisée conjointement avec des services de police étrangers.

Enfin, la Sûreté a le mandat de soutenir, sous certains aspects, les services de police dans leurs activités. Elle gère ainsi le Centre de renseignements policiers du Québec ainsi que diverses autres banques de données.

Nos CLIENTÈLES

Les citoyens des villes, municipalités et territoires que nous desservons ;
Les municipalités régionales de comté et autres territoires desservis ;
Les organismes communautaires ;
Les services de police municipaux et autochtones du Québec ;
L'Assemblée nationale du Québec ;
Certains ministères et organismes du gouvernement du Québec ;
Les délégations et bureaux du Québec à l'étranger ;
Les différents tribunaux du Québec et plus particulièrement les procureurs de la Couronne ;
Les usagers du réseau routier et autoroutier.

Nos principaux PARTENAIRES

Les comités de sécurité publique (CSP) de chaque municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent à une MRC desservis ;
Les autres services policiers québécois, canadiens et étrangers ;
Les ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux ;
Les maisons d'enseignement ;
Les diverses associations ;
Les syndicats et les fédérations.

NOTRE CONTEXTE

De nombreux facteurs internes et externes ont orienté nos choix stratégiques.

L'environnement interne

De multiples changements sont venus modifier de façon importante l'environnement interne de la Sûreté au cours des dernières années et ce, à tous les niveaux : ressources humaines, financières et matérielles, structure, procédés et culture. Parmi ces changements, notons les intégrations de services de police municipaux, un nouveau partage des responsabilités opérationnelles en vertu de la *Loi sur la police* et les nouvelles exigences introduites par la *Loi sur l'administration publique*. Pour bien intégrer ces nombreuses transformations, des efforts soutenus doivent être déployés sur le plan de la gestion du changement et de la communication interne afin d'assurer l'adhésion du personnel.

L'application de la *Loi sur la police* amène une nouvelle répartition des activités, des responsabilités et du financement inhérent aux niveaux de services exigés par la loi.

L'évolution de la société québécoise

L'âge moyen de la population augmente. La société québécoise est caractérisée par un très faible taux de natalité, situation qui n'est que partiellement améliorée par un accroissement de l'immigration. Ces changements dans la population viennent modifier la prestation de nos services. Nous devons nous adapter aux besoins de ces nouvelles clientèles. De plus, la population et les élus municipaux des MRC que nous desservons participent de plus en plus à l'identification des problèmes de sécurité publique et à la recherche de solutions durables, ce qui devrait continuer de favoriser l'amélioration de la qualité de nos services. Un partenariat plus étroit avec les intervenants municipaux sera crucial afin de répondre aux particularités régionales et locales et satisfaire la clientèle.

Sur les routes du Québec, l'augmentation du nombre d'usagers de la route, de kilomètres parcourus et de véhicules lourds en circulation contribue à complexifier les problématiques de sécurité routière. Les activités récréotouristiques motorisées sont à la hausse. L'utilisation accrue de quads, motoneiges et embarcations marines entraîne davantage de collisions et accroît la demande d'interventions policières.

L'évolution de la criminalité

La grande criminalité s'intensifie au Québec. En ayant recours à des opérations financières frauduleuses telles que l'évasion fiscale sous le couvert de nombreuses opérations légales, les criminels camouflent leurs activités.

L'usurpation d'identité est aussi de plus en plus fréquente. Les drogues demeurent la principale source de revenus pour les organisations criminelles. La production de marijuana à grande échelle demeure un phénomène étendu sur l'ensemble du territoire québécois malgré plusieurs interventions dont celles mises de l'avant par le programme Cisaille. Une augmentation de la production de drogues chimiques est anticipée et la culture hydroponique de marijuana gagne en importance.

En raison de la proximité du Québec avec les États-Unis, une augmentation de la vigilance face aux activités reliées au terrorisme est essentielle.

Le recours aux nouvelles techniques d'enquête et d'analyse en laboratoire telles que les preuves d'ADN mène à la découverte d'un nombre croissant de prédateurs sexuels. Les enquêtes sont plus complexes et exigent souvent une collaboration accrue entre divers corps policiers, notamment en ce qui concerne l'alimentation de bases de données et le partage du renseignement criminel.

L'évolution technologique

L'évolution des technologies de l'information est fulgurante et les échanges électroniques entre partenaires internes et externes prennent de l'ampleur. L'accroissement de ces échanges hausse les risques de fuites d'informations sensibles pouvant menacer la sécurité publique ou compromettre des opérations policières.

La technologie est de plus en plus présente, tant comme instrument de criminalité que comme moyen d'enquête. La criminalité reliée à l'informatique prend de plus en plus d'importance compte tenu de l'évolution rapide des technologies. Développer notre expertise est incontournable pour faire face à ce phénomène.

Ces enjeux sont autant de défis pour les prochaines années. Ils résultent de l'examen de nos contextes interne et externe.

Adaptation de nos pratiques à de nouvelles réalités

L'évolution rapide de la société, notamment en ce qui a trait aux tendances sociales, criminelles et technologiques et aux modifications législatives, exige une adaptation tout aussi rapide et continue de nos activités et de nos interventions de même que le développement de nouvelles expertises.

Alors que l'on note une baisse du taux de criminalité au Québec, diverses catégories de crimes, tels que les crimes reliés aux réseaux, aux opérations frauduleuses spécialisées ou au vol d'identité sont en évolution. On doit aussi faire face à une internationalisation du crime et à l'émergence de la criminalité informatisée. Par ailleurs, des facteurs tels que le vieillissement de la population risquent de rendre cette clientèle plus vulnérable et de donner lieu à une augmentation des crimes commis à leur endroit.

Une approche davantage proactive est incontournable. Ainsi, l'intensification du renseignement criminel, la veille stratégique et le partenariat à divers niveaux sont essentiels.

Même si les nouvelles technologies amènent de nouveaux types de criminalité comme la cybercriminalité, par exemple, elles fournissent heureusement de nouveaux moyens d'enquête. Pour renforcer notre capacité d'intervention dans certains domaines, notamment en matière de criminalité à incidence fiscale, nous misons sur le partenariat avec les autres organisations policières et gouvernementales ainsi qu'avec nos divers partenaires qui oeuvrent dans des domaines connexes ou complémentaires. Dans ce contexte, la sécurité des échanges électroniques d'information avec nos partenaires s'avère cruciale.

Diversification des besoins et des interventions en matière de sécurité publique

La diversification de notre clientèle et les exigences grandissantes en matière de sécurité publique engendrent de nouveaux défis. De plus, les modifications législatives des dernières années ont redéfini le partage des responsabilités entre les organisations policières. L'intégration de services policiers municipaux nous a amenés à desservir de nouveaux territoires urbains et semi-urbains ayant des besoins et des exigences spécifiques. Conséquemment, nous devons adapter notre desserte en fonction de toutes les particularités locales et régionales tout en continuant de fournir un soutien continu à l'État québécois pour contribuer à la préservation de l'intégrité des organismes qui le composent. Tous ces changements nécessitent un arrimage des pratiques et de la formation ainsi que la définition de nouveaux paramètres de gestion et de normes de qualité de service.

Le partenariat est un moyen privilégié pour améliorer la qualité de nos services. Les relations avec nos partenaires se doivent d'être clairement définies afin d'être profitables pour tous. Une stratégie globale de communication doit aussi être développée afin d'informer de façon plus proactive les diverses clientèles internes et externes.

Divers facteurs liés à l'évolution de la société commandent aussi une adaptation de nos interventions. Par exemple, l'augmentation du nombre de véhicules routiers et récréotouristiques ou encore de véhicules lourds amènent une dimension nouvelle aux problèmes de sécurité routière.



Modernisation de l'État

L'assainissement des finances publiques et les changements démographiques constituent deux préoccupations majeures pour le gouvernement. Le *Plan de modernisation 2004-2007* vise une gestion publique plus performante et un meilleur service aux citoyens.

Ce plan nous interpelle tout particulièrement, notamment en ce qui a trait à la planification de nos ressources civiles et policières. À l'instar de plusieurs ministères et organismes, la Sûreté du Québec sera confrontée à des problématiques de main d'œuvre, dans ses diverses unités et de relève, aux niveaux de gestion intermédiaire et avancé. La planification de la main-d'œuvre et de la relève exige aussi qu'on se préoccupe du transfert des connaissances et du maintien de l'expertise propre à notre organisation.

L'amélioration des façons de faire est un objectif gouvernemental auquel la Sûreté du Québec adhérera en misant sur l'optimisation des outils et des processus de gestion de ses ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. Une meilleure planification et une meilleure gestion de l'ensemble des ressources permettront d'accroître la performance organisationnelle.

Notre contribution à la vision et aux orientations gouvernementales

Le *Plan stratégique 2005-2007* de la Sûreté du Québec s'inscrit dans les priorités d'action émises par le gouvernement dans les documents *Briller parmi les meilleurs* et *Plan de modernisation de l'État 2004-2007*, notamment en ce qui a trait aux préoccupations suivantes : une amélioration de la sécurité et de la qualité des services aux citoyens, un souci constant d'optimiser la rentabilité de nos ressources, une préoccupation accrue à créer et entretenir des partenariats durables, une mobilisation optimale des ressources humaines en vue d'assurer la relève et le transfert des connaissances.

Plus concrètement, la *lutte contre la grande criminalité*, qui constitue l'une de nos trois orientations stratégiques visera à **améliorer la sécurité des citoyens**. En effet, dans certains secteurs de l'activité criminelle, l'évolution est rapide. La criminalité informatique par exemple ou encore la criminalité à incidence fiscale sont des phénomènes en croissance qui exigent des actions de plus en plus concertées et le développement de nouvelles expertises.

Quant à nos deux autres orientations stratégiques, elles souscrivent entièrement à deux des domaines d'intervention du plan d'action gouvernemental, soit la **modernisation de l'État** et les **régions**. Par notre orientation *Assurer une prestation de services de la plus grande qualité possible* dans les MRC que nous desservons, nous comptons notamment mieux soutenir les gestionnaires de premier niveau, définir des normes de qualité, réviser nos processus de gestion opérationnels et administratifs, créer de nouveaux partenariats durables et consolider les partenariats existants. Nous participons ainsi activement à la mise en œuvre des priorités gouvernementales « **améliorer les services aux citoyens** » et « **favoriser une plus grande autonomie régionale** ». Nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer constamment nos services dans les communautés desservies.

Enfin, l'amélioration globale de nos services et l'optimisation de nos processus passent nécessairement par une optimisation de nos ressources et une plus grande responsabilisation de nos gestionnaires. Conséquemment, notre troisième orientation mise sur une *gestion intégrée de nos ressources*, laquelle est directement liée à l'objectif **d'actualisation de la gestion des ressources humaines** du gouvernement.



Nos ORIENTATIONS stratégiques pour les deux prochaines années

Axe A1 : Amélioration de la qualité du renseignement pour faciliter la gestion opérationnelle

	Objectifs	Indicateurs
A.1.1	Augmenter l'intégration du renseignement dans nos pratiques opérationnelles quotidiennes d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés
A.1.2	Accroître de 30 %, d'ici le 31 mars 2007, le nombre de transactions d'alimentation dans les bases de données.	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage d'augmentation du nombre de transactions

La criminalité en mutation et l'évolution rapide des technologies nous obligent à constamment nous adapter. Nous devons éviter de nous limiter à réagir aux changements et adopter une approche proactive dans la lutte contre la grande criminalité. Pour ce faire, nous devons être bien informés des changements dans l'environnement, ce que notre rôle de soutien à l'État québécois nécessite également.

Le renseignement remplit une fonction essentielle dans les efforts consacrés à la lutte contre la criminalité. Le renseignement extrait de l'analyse de l'information doit devenir à la fois un pilier et un levier de nos opérations et de notre planification stratégique. Il est primordial que tous les membres de la Sûreté du Québec soient sensibilisés à l'importance de leur contribution aux processus de renseignement.

Puisque les analyses du renseignement reposent principalement sur les informations consignées dans nos bases de données, une augmentation qualitative et quantitative de ces données est nécessaire afin d'améliorer la qualité de ces analyses.

Axe A2 : Intensification de la complémentarité interorganisationnelle avec les partenaires externes

	Objectifs	Indicateurs
A.2.1	Accentuer, d'ici le 31 mars 2007, la collaboration entre la Sûreté du Québec et les partenaires externes oeuvrant dans des secteurs d'activités distincts.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de dossiers réalisés en partenariat
A.2.2	Instaurer six nouveaux partenariats avec des organisations policières et gouvernementales concernées par la lutte contre la grande criminalité.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de nouveaux partenariats instaurés annuellement

La complexité grandissante des enquêtes et la criminalité en mutation nous incitent à prendre tous les moyens nécessaires pour améliorer de façon constante l'efficacité de nos enquêteurs. Ceci peut se faire en développant leurs compétences, en leur offrant des outils ou méthodes de travail plus performants ou en créant des alliances avec des partenaires ciblés.

Le partenariat est au centre de nos préoccupations. Il peut s'agir d'échanges d'expertises, de ressources, d'informations ou de partenariat opérationnel dans certains dossiers. Son développement est un axe d'intervention crucial dans la lutte contre la grande criminalité. Nous devons consolider le partenariat en place et développer des ententes avec de nouveaux partenaires afin de bénéficier de leur expertise et de certaines de leurs ressources dans des dossiers d'intérêt commun.

Axe B1 : Amélioration de la prestation de services aux citoyens et aux organisations

Objectifs	Indicateurs
B.1.1 Améliorer les contrôles de qualité pour l'ensemble de l'organisation d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de gestionnaires formés • Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés
B.1.2 Définir une approche organisationnelle de qualité avec des normes et standards pour l'ensemble de l'organisation et, au besoin, modulés aux réalités régionales et locales, d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement de l'approche organisationnelle • Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés

La modernisation de l'État et les attentes de plus en plus élevées de notre clientèle exigent une amélioration constante de nos services. Il s'agit pour nous d'une préoccupation majeure. En raison d'importants changements vécus au cours des dernières années, il est primordial de normaliser la prestation de nos services.

Pour ce faire, il est nécessaire de soutenir les gestionnaires dans les contrôles de qualité de toutes les unités opérationnelles. Il est également crucial d'adopter une approche organisationnelle cohérente et de définir des normes de qualité applicables au travail policier et adaptables aux réalités régionales et locales.

Axe B2 : Création et consolidation de partenariats durables

Objectifs	Indicateurs
B.2.1 Développer, en partenariat, un mode de fonctionnement adaptable aux réalités régionales et locales dans les 85 MRC et territoires équivalents à une MRC d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans d'organisation des ressources policières approuvés • Nombre d'outils ou activités réalisés avec les comités de sécurité publique (CSP)
B.2.2 Développer des partenariats organisationnels durables avec des partenaires stratégiques dans une perspective d'amélioration des services.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles ententes développées

Le partenariat est un moyen privilégié pour améliorer la qualité de nos services. Le partenariat avec les comités de sécurité publique (CSP) et les autres intervenants régionaux et locaux est au centre de nos préoccupations. Nous devons chercher des façons de le rendre toujours plus efficace afin d'améliorer la qualité de nos services dans chaque MRC desservie.

La création d'ententes de partenariat durables et formelles avec d'autres organismes à l'échelle provinciale est également envisagée, dans une perspective d'amélioration du service dans toute l'organisation. Ces partenariats pourraient viser, par exemple, le développement des compétences ou une utilisation plus efficiente des ressources.

Axe C1 : Optimisation de la contribution des ressources humaines

	Objectifs	Indicateurs
C.1.1	Responsabiliser, d'ici le 31 mars 2007, tous les employés, selon des attentes spécifiques à leurs mandats et activités.	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage d'employés auxquels des attentes ont été signifiées
C.1.2	Planifier la relève du personnel et assurer le développement des compétences d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de moyens mis en place visant le développement des compétences• Nombre de moyens mis en place visant la planification de la relève

Notre organisation est en changement et la mobilisation de notre personnel est une préoccupation constante. Pour favoriser la contribution optimale de nos ressources humaines dans la réalisation de notre mission, nous privilégions la responsabilisation de chaque employé à partir d'attentes claires et spécifiques, définies selon l'approche par compétences qui prévaut actuellement au sein de l'organisation.

Au cours des prochaines années, nous devons faire face à un nombre massif de départs à la retraite, plus particulièrement chez les officiers. Conséquemment, la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, la planification de la relève ainsi que le développement des compétences sont prioritaires pour nous. De plus, à l'instar des ministères et organismes, nous devons contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de réduction de la taille de l'État, ce qui constitue aussi une priorité pour notre organisation.

Axe C2 : Optimisation des outils et des processus de gestion des ressources

	Objectifs	Indicateurs
C.2.1	Implanter un processus de planification et de priorisation de l'ensemble des ressources et des projets de développement, d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement du processus de planification• Nombre de projets priorisés
C.2.2	Rehausser l'imputabilité des gestionnaires en matière d'utilisation des ressources d'ici le 31 mars 2007.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés

Cet axe vise à aligner de façon optimale les ressources disponibles avec les besoins de l'organisation. Afin de favoriser une gestion intégrée de nos ressources, nous devons en améliorer la planification et le suivi. Nous devons aussi responsabiliser les gestionnaires quant à leur utilisation. Pour ce faire, ils pourront compter sur des outils et processus de gestion optimisés.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2005-2007

<p>MISSION La Sûreté du Québec, police nationale concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relient du Québec.</p>	<p>ENJEUX</p>	<p>Adaptation de nos pratiques à de nouvelles réalités</p>	<p>Diversification des besoins et des interventions en matière de sécurité publique</p>	<p>Modernisation de l'État</p>
<p>ORIENTATIONS</p>	<p>A. Maximiser les efforts organisationnels dans la lutte à la grande criminalité</p>	<p>B. Assurer une prestation de services de la plus grande qualité possible</p>	<p>C. Accentuer la gestion intégrée de l'ensemble des ressources</p>	
<p>AXES</p>	<p>OBJECTIFS STRATÉGIQUES</p>	<p>A.1 : Amélioration de la qualité des renseignements pour faciliter la gestion opérationnelle</p> <p>A.1.1 : Augmenter l'intégration du renseignement dans nos pratiques opérationnelles quotidiennes, d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés <p>A.1.2 : Accroître de 30 %, d'ici le 31 mars 2007, le nombre de transactions d'alimentation dans les bases de données.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'augmentation du nombre de transactions <p>A.2 : Intensification de la complémentarité interorganisationnelle avec les partenaires externes</p> <p>A.2.1 : Accentuer, d'ici le 31 mars 2007, la collaboration entre la Sûreté du Québec et les partenaires externes oeuvrant dans des secteurs d'activités distincts.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers réalisés en partenariat <p>A.2.2 : Instaurer six nouveaux partenariats avec des organisations policières et gouvernementales concernées par la lutte à la grande criminalité.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux partenariats instaurés annuellement. 	<p>B.1 : Amélioration de la prestation de services aux citoyens et organisations.</p> <p>B.1.1 : Améliorer les contrôles de qualité pour l'ensemble de l'organisation d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de gestionnaires formés - Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés <p>B.1.2 : Définir une approche organisationnelle de qualité avec des normes et standards pour l'ensemble de l'organisation et, au besoin, modulés aux réalités régionales et locales, d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat d'avancement de l'approche organisationnelle. - Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés <p>B.2 : Création et consolidation de partenariats durables</p> <p>B.2.1 : Développer, en partenariat, un mode de fonctionnement adaptable aux réalités régionales et locales dans les 85 MRC et territoires équivalents à une MRC d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans d'organisation des ressources policières approuvés - Nombre d'outils ou d'activités réalisés avec les comités de sécurité publique (CSP) <p>B.2.2 : Développer des partenariats organisationnels durables avec des partenaires stratégiques dans une perspective d'amélioration des services.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouvelles ententes développées 	<p>C.1 : Optimisation de la contribution des ressources humaines</p> <p>C.1.1 : Responsabiliser, d'ici le 31 mars 2007, tous les employés, selon des attentes spécifiques à leurs mandats et activités.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'employés auprès desquels des attentes ont été significatives <p>C.1.2 : Planifier la relève du personnel et assurer le développement des compétences d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de moyens mis en place visant le développement des compétences - Nombre de moyens mis en place visant la planification de la relève <p>C.2 : Optimisation des outils et des processus de gestion des ressources</p> <p>C.2.1 : Implanter un processus de planification et de priorisation de l'ensemble des ressources et des projets de développement d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat d'avancement du processus de planification - Nombre de projets priorités <p>C.2.2 : Rehausser l'imputabilité des gestionnaires en matière d'utilisation des ressources d'ici le 31 mars 2007.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils et de processus développés ou adaptés

Pour nous joindre

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Par téléphone : **310-4141**

Par cellulaire : ***4141**

Par télécopieur : **(514) 598-4917**

Par courrier : **Sûreté du Québec
Direction des communications
Service d'accueil et de renseignements
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7**

Par courriel : **info@surete.qc.ca**

Site Web : **www.surete.qc.ca**

Urgence 24 heures



Informations COMPLÉMENTAIRES

On peut trouver sur le site Web de la Sûreté du Québec, à l'adresse www.surete.qc.ca sous la rubrique *Publications*, les documents suivants :

Les *rapports annuels de gestion* qui rendent compte des résultats à l'égard du plan stratégique.

La *Déclaration de services aux citoyens* qui fait état des engagements de la Sûreté du Québec en regard de la qualité de ses services.

Le plan stratégique précédent, *Stratégie 2001-2004*.